

## **Walter Robinson («Spotlight»): «L'Église catholique doit enfin rendre des comptes»**

**10 juin 2016 | Par Daphné Gastaldi**

Walter Robinson est ce journaliste du Boston Globe qui a dévoilé l'énorme affaire de pédophilie dans l'Église américaine, en 2002. Incarné par Michael Keaton dans le film Spotlight, il suit le scandale qui frappe l'Église en France et explique comment, dans tous les pays, la stratégie est la même : « exfiltrer » discrètement les prêtres mis en cause et étouffer les affaires. Mediapart l'a rencontré. Boston, de notre envoyée spéciale.— Walter Robinson est l'un des journalistes historiques du quotidien américain Boston Globe. Ancien responsable de la cellule d'investigation « Spotlight », incarné par Michael Keaton dans le film éponyme (bande-annonce ci-dessous), il a mis au jour le plus gros scandale de pédophilie dans l'Église américaine. En 2003, il gagne le prix Pulitzer pour cette enquête. Pour Mediapart, il décrypte les mécanismes d'exfiltration discrète des religieux mis en cause, mécanisme à l'œuvre aux États-Unis comme en France.

Depuis Boston, comment analysez-vous les scandales qui frappent l'Église catholique française ?

Walter Robinson : J'ai lu certains articles, mais de toute évidence, et à des degrés variables, l'Église catholique doit enfin rendre des comptes dans de nombreux pays. Cela fait déjà quelques années, mais il y a aussi un regain d'intérêt maintenant, en partie à cause du film Spotlight, et nous pensons que dans la plupart des pays, l'Église a effectivement très peu communiqué sur l'étendue de ces abus.

En France, le cardinal Barbarin fait face à des accusations de dissimulation d'actes pédophiles et est poussé à la démission. Il vient d'être entendu longuement par la police dans le cadre d'une enquête judiciaire. Après vos révélations en 2002, à quel moment le cardinal Law, archevêque de Boston, a-t-il décidé de démissionner ? Quel en a été le facteur clé ?

À Boston, tous les documents, tous les dossiers personnels de chaque prêtre accusé ont été rendus accessibles aux médias. Cela a commencé en janvier 2002. Le cardinal Law a démissionné en décembre, soit onze mois plus tard. Les révélations ont continué d'arriver et, dans les documents, il y avait des preuves indéniables que le cardinal et ses subordonnés savaient ce qui se passait et néanmoins déplaçaient ces prêtres d'une paroisse à une autre. C'étaient des documents extrêmement compromettants.

Je me souviens d'un de ceux-ci, au sujet du père Geoghan qui a probablement fait 500 victimes. Quand il a finalement été forcé de quitter la prêtrise, le cardinal Law lui a écrit une lettre disant : « Cher Jack, nous sommes tous si reconnaissants pour ces formidables décennies que tu as consacrées au service du Seigneur. » Comment peut-on dire ça à quelqu'un qui a gâché la vie de 500 enfants ? Au bout du compte, tous les catholiques influents avaient appelé le cardinal à démissionner. Dans le mois précédant cette démission, beaucoup de ses propres prêtres ont aussi appelé à son départ. Et il y a eu une lettre, signée de 55 prêtres, ce qui était une chose très courageuse, disant que le cardinal avait fait tant de mal à la réputation de l'archidiocèse qu'il devait partir. Le cardinal a finalement démissionné quelques semaines plus tard.

Dans l'archidiocèse de Boston, cela arrivait-il fréquemment d'envoyer un prêtre pédophile dans un autre diocèse, sans rien dire de son passé ?

La plupart du temps, quand des prêtres étaient déplacés, les évêques qui les accueillaient étaient au

courant, mais les curés des églises où ces prêtres arrivaient ne savaient pas. Je dois avouer cependant que si j'avais été curé dans le New Jersey et que tout à coup débarquait dans ma paroisse un prêtre du Massachusetts, je me serais sans doute douté de quelque chose. J'ai du mal à croire que les curés ne se doutaient pas de ce qui se passait.

Dans le film Spotlight, on constate que vous avez trouvé différentes catégorisations utilisées par l'archidiocèse de Boston pour tenir à l'écart les prêtres accusés d'agressions sexuelles : congé maladie, non assigné, leasing, etc. Comment avez-vous découvert cela ?

Premièrement, tous les membres de notre cellule d'investigation avaient été élevés dans la foi catholique, nous en connaissions donc un rayon sur le fonctionnement de l'Église. Quand nous avons commencé à enquêter, nous avons connaissance de douze à treize prêtres. Pour ceux-ci, nous avons regardé dans les registres de l'Église, parce que nous savions que ces prêtres étaient déplacés très souvent.

En moyenne, un prêtre passait sept à huit ans dans une paroisse avant d'être envoyé ailleurs. Mais ces prêtres-là étaient envoyés dans une nouvelle paroisse tous les deux ou trois ans. Ce qui était suspect, étant donné que nous savions que l'Église souffrait d'un manque chronique de prêtres. Ce que nous avons également découvert, sur ces douze ou treize prêtres, c'est qu'ils étaient fréquemment mis au placard. Au lieu d'être remis au travail, ils étaient inscrits comme étant en congé maladie – parfois pour un ou deux ans – ou « en attente d'affectation », ou encore « assignés à l'administration du clergé ». Nous avons décidé d'utiliser ces registres pour trouver combien de prêtres entraient dans ces catégories. Nous avons ainsi construit une base de données de 87 prêtres. Quand l'enquête a été publiée, en 2002, nous avons commencé à recevoir des appels de centaines de victimes.

Envoyés en Amérique latine

Quand ces prêtres étaient "non assignés" ou en "congé maladie", où séjournèrent-ils ?

Certains étaient logés chez des particuliers, d'autres séjournèrent dans leur famille... Mais beaucoup étaient hébergés dans une grande demeure de vingt-cinq pièces, dans la banlieue de Boston, offerte à l'Église par l'une de ses riches ouailles. Dans les années 1970, elle avait été utilisée comme un centre de désintoxication pour les prêtres ayant un problème d'alcool. Dans les années 1980, c'était devenu un centre de réhabilitation pour les prêtres pédophiles... Nous avons réussi à identifier ce lieu et nous nous sommes rendus dans la ville où est située cette demeure. Or cette ville établit un recensement annuel. Nous avons découvert dans les registres municipaux que, sur une période de sept ans, la plupart des prêtres qui y ont séjourné ont eu l'amabilité d'y enregistrer officiellement leur lieu de résidence. Nous avons découvert que le directeur et directeur adjoint de ce centre étaient tous deux prêtres et avaient été eux-mêmes poussés à la démission car accusés de pédophilie.

En ce qui concerne les cas d'abus sexuel dans l'Église américaine, avez-vous remarqué des schémas similaires dans d'autres pays comme l'Irlande, l'Allemagne ou la Belgique par exemple ?

En fait, je ne connais pas un seul archidiocèse soumis à ce genre d'enquête, où les archevêques et cardinaux n'aient pas procédé de la même manière. Pendant de longues années, lorsque les prêtres

commettaient des actes pédophiles, ils les transféraient vers d'autres paroisses. Parfois ils les mettaient au placard, les retirant de la circulation pour quelque temps. Ils avaient aussi ce que nous avons appelé un programme de « leasing ». L'archidiocèse de Boston envoyait un prêtre coupable, devenu en quelque sorte trop compliqué à gérer, en prêt à un autre diocèse.

Je pense à un cas en particulier : un diocèse dans l'Ohio a envoyé deux prêtres à Boston, alors qu'ils avaient abusé d'enfants dans l'Ohio. Bien sûr, ils ont continué à abuser de nombreux autres enfants une fois arrivés à Boston. Il y a eu des cas où des diocèses américains ont accepté des prêtres pédophiles venant de pays comme la Thaïlande, l'Irlande ou autres. Il y a eu aussi des moments où l'archidiocèse de Boston envoyait des prêtres en Amérique latine.

Je me souviens aussi du cas d'un prêtre, reconnu coupable de viol d'un jeune garçon en 1984, et qui avait été laissé en liberté conditionnelle par un juge mais avec interdiction de quitter le Massachusetts. Le cardinal Law l'a envoyé dans le New Jersey et il a écumé quatre paroisses en sept ans, sans qu'aucun des curés de ces paroisses ne soit informé de ce qu'il avait fait à Boston.

En France, nous avons pu remarquer que plusieurs prêtres pédophiles avaient été envoyés à l'étranger. Durant votre enquête, vous avez découvert des schémas similaires ?

Oui, il y a eu des prêtres envoyés à l'étranger. Pendant des années, l'archidiocèse de Boston avait une organisation appelée la Société de saint Jean l'Évangéliste, composée de prêtres bostoniens missionnaires en Amérique latine. Durant ces années, un certain nombre de ces prêtres furent des prêtres pédophiles qui n'étaient plus les bienvenus à Boston. Alors le cardinal Law et ses prédécesseurs les expédiaient en Amérique latine, où ils pouvaient continuer à abuser d'encore plus d'enfants.

Comment voyez-vous la situation dans les pays en développement où ont été envoyés certains prêtres pédophiles ?

Je pense que cette situation perdure dans de nombreux pays en développement. Les prêtres pédophiles continuent d'être déplacés vers une autre paroisse. Dans beaucoup de pays, il est difficile de différencier l'État et l'Église. L'Amérique latine en est un exemple parfait et il n'y a donc pas vraiment eu de décompte. Maintenant, un grand nombre de victimes se sont fait connaître à Buenos Aires, mais en Argentine, comme dans de nombreux pays d'Amérique latine, l'Église est toute-puissante et l'État met des bâtons dans les roues de ceux qui veulent faire éclater la vérité. Les victimes ne peuvent être entendues devant la justice, elles ne peuvent demander une enquête au procureur.

À Boston, près de 11 % des prêtres ont commis des agressions sexuelles sur des enfants, ce qui fait plus d'un prêtre sur 10, sur une période de cinquante ans. C'est un chiffre énorme et nous pensons que ce pourcentage est le même partout. Il n'y avait rien dans l'eau de Boston qui rendait les prêtres plus susceptibles d'agresser sexuellement des enfants ! Les évêques américains ont déjà admis que 4 % des prêtres étaient concernés, mais les chiffres nous indiquent que c'était bien plus que ça. C'est probablement la même chose en France, pourquoi serait-ce différent ?

Après vos révélations, pensez-vous que l'Église a été plus transparente ? Y a-t-il moins de prêtres

pédophiles maintenant à Boston ?

Oui, je dirais que la plupart de ceux qui ont agressé sexuellement des enfants ne sont plus prêtres aujourd'hui. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ont déménagé dans d'autres communautés, sans aucun contrôle, car ils n'ont jamais été reconnus coupables de ces crimes. Mais à Boston, toute une série de protocoles a été élaborée pour enseigner à ceux qui sont au contact des enfants – parents, enseignants... – comment reconnaître les signes d'abus. Certains diocèses aux États-Unis ont pris la réforme plus à cœur que d'autres. Je pense qu'on peut légitimement dire qu'en conséquence de ce qui s'est passé, des milliers d'enfants aux États-Unis ont échappé à ces abus.

Il y a deux semaines, vous avez révélé un autre scandale de pédophilie de grande ampleur dans les écoles privées de Nouvelle-Angleterre, touchant plus de deux cents victimes. Avez-vous repéré la même loi du silence dans ce cas-là ?

Oui, sauf qu'ils ne déplaçaient pas les personnes de la même manière car il s'agissait à chaque fois d'une école isolée. Ils ne pouvaient pas envoyer les enseignants dans une autre école avec laquelle ils auraient été en lien. Il s'est passé la chose suivante : les enseignants sont restés en poste et on n'en parlait plus. Ou, si quelqu'un se plaignait, on trouvait un règlement à l'amiable et l'enseignant partait sans que personne ne reconnaisse quoi que ce soit. Il était alors libre de trouver du travail dans une autre école.

Sur cet aspect-là, c'était un peu la même chose, sauf qu'il n'y avait pas d'arrangement formel comme dans l'Église catholique qui disposait de centaines de paroisses où elle pouvait envoyer quelqu'un. Le résultat était cependant le même : les coupables pouvaient continuer à travailler avec des enfants et s'ils étaient découverts, leur secret était bien gardé.